

(1)

(N° 190.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MAI 1873.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1873 ⁽¹⁾.

AMENDEMENT.

Les soussignés ont l'honneur de proposer de majorer de la somme de 300,000 francs l'art. 34 du budget de la guerre. (*Gendarmerie.*)

ALP. NOTHOMB.
THONISSEN.
DE ZEREZO DE TEJADA.

(1) Budget, n° 81, VII (session de 1871-1872).
Amendements du Gouvernement, n° 4.
Rapport, n° 87.
Rapport supplémentaire, n° 103.